

Affaires courantes

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

[Français]

M. Gauthier: J'invoque le Règlement, madame la Présidente.

La présidente suppléante (Mme Champagne): L'honorable député d'Ottawa—Vanier invoque le Règlement.

M. Gauthier: Madame la Présidente, j'ai été obligé de m'absenter de la Chambre pour quelques moments et j'ai manqué l'appel des dépôts de rapports de comité, aux Affaires courantes ordinaires. Je demanderais à la Chambre si on ne pourrait pas revenir à cet item dans nos procédures afin que je puisse déposer un rapport d'un comité, présidé par le député de Beauséjour sur le projet de loi C-53?

La présidente suppléante (Mme Champagne): La Chambre est-elle d'accord à ce que nous retournions à la présentation de rapports de comité?

Des voix: D'accord.

* * *

[Traduction]

PROJET DE LOI C-53

RAPPORT DU COMITÉ LÉGISLATIF

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Madame la Présidente, comme le député de Beauséjour est absent, je voudrais présenter à sa place le rapport du Comité législatif chargé d'étudier le projet de loi C-53, Loi modifiant le Code criminel (incendie criminel), avec des propositions d'amendement.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

* * *

[Français]

PÉTITIONS

LES CENTRES POUR FEMMES

Mme Lise Bourgault (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Madame la Présidente, j'ai le plaisir de présenter une pétition, au nom de l'Ère des centres de femmes du Québec et au nom du Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale qui, avec l'aide d'autres regroupements, ont fait circuler cette pétition qui con-

tient 3 929 signatures. Les pétitionnaires demandent humblement au Parlement que l'on rétablisse le niveau de financement du Programme de promotion de la femme et que l'on accorde une indexation au coût de la vie à ces montants, et que l'on maintienne le financement de soutien aux groupes de femmes.

[Traduction]

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

Mme Ethel Blondin (Western Arctic): Madame la Présidente, conformément à l'article 36 du Règlement, je suis heureuse de présenter des pétitions à la Chambre au nom des électeurs de la circonscription de Western Arctic.

Une de ces pétitions porte sur les effets que la taxe sur les produits et services aura sur les leçons de patinage. Les pétitionnaires considèrent l'enseignement du patinage comme un service éducatif. Par conséquent, ils demandent au gouvernement d'exempter de la taxe sur les produits et services les frais des leçons de patinage.

Cette pétition vient de Fort Simpson, dans les Territoires du Nord-Ouest.

J'ai, en outre, un certain nombre d'autres pétitions signées par des gens qui soutiennent que la taxe sur les produits et services augmentera énormément les frais de transport. En effet, elle viendra se greffer à deux taxes qui existent déjà, à savoir la taxe sur l'essence et la taxe de 10 p. 100 sur le transport.

VIA RAIL

M. Jack Whittaker (Okanagan—Similkameen—Meritt): Madame la Présidente, comme j'ai un certain nombre de pétitions à présenter, je n'entrerai pas dans le détail de chacune.

Les 177 signataires de la première pétition demandent au Parlement de conserver à la société VIA Rail son réseau actuel, de moderniser son matériel, de garantir son autonomie financière et de l'encourager à remplir son mandat qui est d'assurer le transport des voyageurs.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Jack Whittaker (Okanagan—Similkameen—Meritt): Madame la Présidente, les 606 signataires de la deuxième pétition tiennent à contester la taxe sur les produits et services, même si le projet de loi l'établissant a déjà été adopté en troisième lecture.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement d'abandonner son projet d'imposer cette taxe à la consommation, qui est régressive, puisqu'elle pénalise les Canadiens ordinaires, et de procéder plutôt à une véritable réforme fiscale.